



## ***Déclaration Constitutive du Groupement Européen de Coopération Territoriale Pyrénées-Méditerranée***

Nous présidents des Communautés Autonomes de Catalogne et des Iles Baléares et Régions de Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées signataires de la présente Déclaration, sommes aujourd'hui réunis pour mettre en place un nouvel instrument juridique et administratif au service de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée : le Groupement Européen de Coopération Territoriale Pyrénées-Méditerranée.

Dans la continuité de la Déclaration Constitutive de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée "l'Eurorégion, un futur partagé", que nous avons signée le 29 octobre 2004 à Barcelone, nous réaffirmons solennellement notre volonté de coopérer et d'unir nos efforts pour créer au nord-ouest de la Méditerranée un pôle de développement durable, basé sur l'innovation et l'intégration sociale et économique de nos territoires.

Trois ans après avoir initié sa dynamique, l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée a réussi à relever le défi de rapprocher nos territoires aux caractéristiques diverses mais complémentaires. Nous avons identifié des secteurs stratégiques clés et développé des coopérations fructueuses, notamment dans les secteurs forts à haute composante d'innovation dans lesquels se combinent la recherche, les biotechnologies, les énergies renouvelables... Nous avons également orienté notre coopération vers d'autres secteurs comme la production agro-alimentaire et viticole de haute gamme, la création culturelle, le développement d'un nouveau modèle de tourisme, et l'amélioration des infrastructures de transport dans l'Eurorégion.

Nous souhaitons aujourd'hui donner à l'Eurorégion les moyens de poursuivre son chemin et avons décidé de la renforcer en constituant un GECT doté de la personnalité juridique qui lui permettra de mettre en œuvre et d'ancrer de nouveaux projets de coopération dans le territoire. Répondant à la philosophie impulsée par la Communauté européenne, nous souhaitons donner à l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée l'opportunité de se positionner comme un interlocuteur régional fort, qui rassemble les ambitions partagées de ses membres.

En présence de la Commissaire européenne en charge de la Politique Régionale de l'Union européenne, nous remettons officiellement aujourd'hui un premier projet de convention et de statuts du GECT Pyrénées-Méditerranée.

A Toulouse, le 3 décembre 2007

Martin Malvy  
Président du Conseil Régional de Midi-Pyrénées



Euroregió Pirineus Mediterrània  
Eurorégion Pyrénées-Méditerranée  
Euroregión Pirineos Mediterráneo



Francesc Antich  
Président des Iles Baléares

George Frêche  
Président du Conseil Régional de Languedoc-Roussillon

José Montilla  
Président de la Generalitat de Catalunya



Generalitat de Catalunya

